

Chargé-e d'animation et de coordination du COREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant est une association loi 1901, financée par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil Régional. Son champ d'intervention est le spectacle vivant en région. La structure emploie 11 salariés permanents.

Les missions de l'Agence s'articulent autour de trois axes principaux :

- Centre de ressources
- Accompagner les entreprises et les acteurs culturels
- Accompagner le développement culturel des territoires

Définition du poste

Sous la responsabilité du directeur de l'Agence, le/la chargé-e de mission anime et coordonne le Comité Régional des Professions du Spectacle en région Auvergne-Rhône-Alpes. Il/Elle participe à la gouvernance de l'instance, à l'animation des groupes de travail qui composent ce comité ainsi que plus généralement aux autres missions de l'agence.

Le Comité Régional des Professions du Spectacle Auvergne-Rhône-Alpes est co-piloté par la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Mis en place en juin 2021 à la suite de la crise sanitaire, puis formalisé par la [circulaire ministérielle du 28 février 2022](#), il s'est imposé comme une instance de dialogue social structurante à l'échelle du territoire régional. Réunissant organisations d'employeurs et réseaux, syndicats salariés et représentants de l'État et des collectivités locales, le COREPS est un espace de concertation et de préconisations relatif aux politiques culturelles et aux questions d'emploi et de formation dans le secteur du spectacle vivant et enregistré. Il s'organise autour de trois groupes de travail permanents : un groupe politiques publiques, un groupe emploi formation et un groupe festival. Sa gouvernance est assurée par un comité de pilotage qui se réunit trois fois par an. Une plénière annuelle permet d'élaborer les axes prioritaires du COREPS.

Pour connaître plus en détail les actions du COREPS, vous pouvez [consulter ce lien](#)

Missions principales

1 • Organisation et animation du COREPS

- Anime le dialogue entre les différentes composantes du COREPS (DRAC, Région, organisations représentatives employeurs et salariés, collectivités territoriales, associations d'élus, fédérations, réseaux, organismes sociaux...);
- Assure la bonne gouvernance de l'instance à travers l'organisation de la plénière annuelle et des comités de pilotage;
- Met en œuvre la concertation et la réflexion autour de sujets tels que l'emploi, les conditions de travail, les politiques publiques, les modèles économiques etc. dans les groupes de travail dédiés;
- Conçoit et organise les événements liés aux travaux du COREPS (concertation, rencontres professionnelles, webinaires...);
- Articule le travail du COREPS avec celui mené par le Contrat d'Objectif Emploi Formation Culture (COEF) ou d'autres instances de concertation sur le territoire;
- Accompagne les organisations professionnelles et syndicales et les réseaux dans leurs réflexions sur des problématiques transversales de leurs secteurs et participe à l'élaboration d'actions spécifiques (rencontres, temps d'informations...);
- Participe aux comités des COREPS initiés par la délégation aux politiques professionnelles et sociales des auteurs et aux politiques de l'emploi de la DGCA, en lien avec la référente COREPS à la DRAC;
- Participe aux échanges entre COREPS à travers des réunions d'échanges de pratiques et l'organisation d'une concertation annuelle à Avignon.

2 • Secrétariat du COREPS

- Assure l'organisation, le suivi et le compte rendu des différentes instances du COREPS (plénière, comité de pilotage, groupes de travail...) sous forme de relevés de conclusions.

3 • Gestion de l'information-ressource

- Effectue la veille sur les actualités professionnelles, réglementaires et légales du secteur du spectacle vivant;
- Effectue la veille sur les actualités professionnelles sur le territoire;
- Élabore des ressources spécifiques (notes de situation, diagnostics, études...) pour les travaux du COREPS;
- Contribue à la politique de communication de cette instance (newsletter, suivi de la page dédiée, communication sur les actions liées au COREPS).

**Chargé-e d'animation et de coordination
du COREPS Auvergne-Rhône-Alpes**

4 • Assurer le lien entre les instances de concertation et le travail de l'agence

- Participe au travail (réunion, synthèse...) autour des actions du COEF au sein de l'agence;
- Articule le travail mené dans ces instances de concertation avec les actions menées au sein de l'agence;
- Réalise des bilans et comptes rendus de ces travaux aux membres de l'équipe;
- Participe aux actions menées au sein de l'agence.

Compétences et savoir-être

Bonne connaissance du secteur du spectacle vivant, des politiques publiques de la culture et du dialogue social • Animation de réunions • Sens de la diplomatie • Capacité d'analyse et de synthèse • Autonomie et force de proposition • Sens de la diplomatie • Regard critique • Aisance rédactionnelle • Esprit d'écoute et de bienveillance • Dynamisme et curiosité.

Profil recherché

Formation supérieure dans le domaine des politiques publiques, du spectacle vivant ou du droit public • Expérience professionnelle dans le spectacle vivant • Connaissance du champ syndical du spectacle vivant • Capacité dans l'animation de temps d'échanges • Rigueur, capacité d'adaptation, d'organisation et d'anticipation • Permis B

Conditions

CDI • Groupe I de la convention collective de l'animation • Cadre au forfait jours à 80% • Déplacements dans la région • Poste à pourvoir dès que possible.

Pour candidater

Merci d'adresser une lettre de motivation et un CV avant le **30/06/2025 inclus**.

Par mail à : c.palluy@auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr

Ou par courrier :

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant
33, cours de la Liberté
69003 LYON

Entretiens prévus courant juillet 2025.